

### **Le contexte de l'innovation**

En Bretagne, le milieu subaquatique littoral est un environnement naturel proche et pourtant beaucoup moins connu que le milieu terrestre car les espèces qui s'y trouvent ne peuvent être que partiellement observées à marée basse et nécessitent une immersion pour être étudiées.

La lutte contre la dégradation des écosystèmes marins suppose une connaissance approfondie de ce milieu et pour cela, la collaboration de tous, scientifiques ou non, est nécessaire.

### **L'idée innovante**

Cette constatation a amené la ville de Dinard à lancer une opération d'identification, d'inventaire et d'évolution du milieu marin : un observatoire de la biodiversité marine, BIOSUBZH, dont la ville de Dinard assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre.

### **L'objectif recherché**

- Réaliser un inventaire évolutif des espèces présentes dans le milieu subaquatique littoral.
- Assurer la surveillance de l'écosystème marin de la baie.

### **La démarche mise en œuvre (programmation, partenariats)**

Pour ce faire, elle a réuni une collectivité territoriale, Dinard, des associations privées, les clubs subaquatiques de la Baie, et une Université, Rennes 1 UMR Ecobio, pour créer un observatoire de la biodiversité marine en sciences participatives situé dans la Baie de Saint-Malo / Dinard, Acronyme BIOSUBZH.

Trois secteurs d'observation ont été retenus.

Les observations sont recueillies, d'une part par des plongeurs scientifiques professionnels, d'autre part par des plongeurs loisirs, ceux-ci ayant suivis des stages universitaires destinés à approfondir leurs connaissances de la biologie marine, des techniques d'observation et d'échantillonnage.

Une base de données, détenue par la Ville de Dinard, est ainsi formalisée qui permettra d'assurer une surveillance de l'écosystème marin de la Baie.

### **Le contenu de la réalisation**

Toute une infrastructure est mise en œuvre :

- Rotation d'embarcations adaptées sur les 3 sites marins d'étude choisis pour la pertinence de la diversité de leurs fonds et leur représentativité en matière d'espèces floristiques et faunistiques ;
- Balisages des sites par des mouillages écologiques fixes permettant de respecter les fonds ;
- Mise en place d'outils scientifiques (quadrats sous-marins qui permettent d'inventorier les zones et de les photographier à chaque campagne de recherches) et de protocoles scientifiques.

### **Les moyens humains et financiers (budget total, coûts pour la collectivité)**

- Moyens humains :

Ville de Dinard, services techniques du Port : 12

Université, UMR Ecobio :

8 scientifiques plongeurs professionnels

1 thésard du Centre de Recherche et d'enseignement sur les systèmes côtiers de Dinard

Clubs de plongées :

30 plongeurs loisirs volontaires ayant suivis les formations

7 moniteurs de plongée bénévoles

- Moyens financiers :

Ville de Dinard : 20 000€

Région Bretagne : 40 000€

Participation Ville de Saint Malo : non encore établie

### **Le bilan de la réalisation (évaluation, suivi, projet d'évolution)**

L'inventaire réalisé de la flore sous-marine a mené à identifier des espèces qu'on croyait absentes de la baie : découverte de la présence de la crevette *Périclimènes* qui vit en association avec l'anémone verte dans une relation mutualiste. Cette espèce, normalement méridionale, vit depuis peu en Manche et voit son aire de répartition remonter peu à peu vers le nord.

Suivi : trimestriel, effectué par un comité de pilotage réunissant les différents partenaires

- Projet d'évolution :

Poursuite de l'inventaire et analyse de l'évolution de l'écosystème marin pendant les années de références de la base de données ;

Mise en place d'un site internet interactif entre plongeurs professionnels et de loisirs pour la gestion et la récolte des données scientifiques ;

Création d'un éco-kiosque visant à avoir un rôle pédagogique et culturel de sensibilisation du public (transmission du savoir acquis lors des recherches, bonnes éco-pratiques de la pêche de loisir –taille, quotas, type d'espèces...);

#### **Contact**

Marius MALLET, maire honoraire

Tél. : 02.99.16.48.42 courriel : [francoisepichot@yahoo.com](mailto:francoisepichot@yahoo.com)